

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

L'économie du Saguenay—Lac-Saint-Jean menacée : 3,6 M\$ de pertes par entreprise

Saguenay, le 19 janvier 2026 – Baisse du chiffre d'affaires, annulation de contrats et abandon d'investissements : un nouveau sondage de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) démontre les conséquences économiques concrètes des restrictions au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Les entreprises affectées de la région s'attendent à perdre plus de 3,6 M\$ chacune au cours des deux prochaines années, comparativement à une moyenne de 2,2 M\$ au Québec.

C'est ce que révèle un nouveau sondage de L'Observatoire FCCQ en collaboration avec le Regroupement des Chambres de commerce du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Alliage 02, l'Union des préfets et Promotion Saguenay. Le sondage a été réalisé auprès de 50 entreprises de la région.

Le sondage fait état des perspectives sombres pour les entreprises elles-mêmes, mais aussi pour une région manufacturière comme celle du Saguenay—Lac-Saint-Jean :

- L'impact financier moyen par entreprise projeté pour les deux prochaines années est de 3,67 M\$, soit 14,7% du chiffre d'affaires en moyenne;
- 37% des répondants estiment que la survie de leur entreprise est à risque en raison des restrictions;
- 63% des répondants estiment que la région est difficilement (57%) ou pas du tout viable (6%) économiquement en raison de la diminution de l'immigration permanente et temporaire.

Cette baisse du chiffre d'affaires s'explique par les conséquences concrètes de cette réduction de leur main-d'œuvre. Lorsqu'on demande aux entreprises quel a été l'impact opérationnel des restrictions au PTET sur les activités de leur organisation, leurs réponses sont claires :

- 26 % ont refusé ou annulé des contrats;
- 18 % ont abandonné des projets d'investissement;
- 18 % ont réduit leur production.

« On ne parle plus d'un enjeu administratif, mais d'un risque réel pour la survie de nombreuses entreprises de chez nous. Les chiffres sont clairs : sans main-d'œuvre suffisante, c'est notre capacité de produire, d'innover et même de conserver nos emplois locaux qui est menacée. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean ne peut pas se permettre un tel recul. » **Sandra Rossignol**, PDG de la Chambre de commerce et d'industrie



Saguenay-Le Fjord et représentante du Regroupement des Chambres de commerce du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

« Sans un apport suffisant d’immigration pour soutenir notre main-d’œuvre, c’est la survie même de nos entreprises qui est menacée. Notre région a énormément de potentiel, mais elle ne dispose tout simplement pas de la main-d’œuvre nécessaire pour y parvenir. » Louis Ouellet, président de l’Union des Préfets.

Ce sondage vient appuyer les démarches du comité Emploi et Immigration Saguenay—Lac-Saint-Jean, un regroupement d’organisations et d’entreprises qui s’est donné pour mission de défendre l’industrie manufacturière face à la menace des nouvelles règles concernant les travailleurs étrangers temporaires. Piloté par Alliage 02, le comité réunit notamment l’Union des préfets, la Chambre de commerce et d’industries Saguenay-Le Fjord, Promotion Saguenay et Développement économique Alma-Lac-Saint-Jean.

-30-

Renseignements :

Lanie Dufour

418 690-5996

ldufour@catapultecommunication.com